

ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

A remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

Unédic

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à Pôle emploi :

- s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi, en la joignant à la demande d'allocations d'assurance chômage ;
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

Attestation éditée automatiquement par POLE EMPLOI le 14/02/2020 10:48 N° d'ordre 1707892140

Logiciel utilisé : AE WEB RG

1. l'employeur

COMMUNE D AUSSAC

16560 AUSSAC VADALLE

Téléphone : 0545206160

Statut juridique :

N° SIRET : 21160024200013

Code APE/NAF : 8411Z

N° d'affiliation et nom de l'organisme ayant recouvré les cotisations d'assurance chômage (URSSAF, CMSA, CCVRP, ...):

N° 15557

Nom

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé :



ne rien inscrire dans ce cadre

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.)

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

N° de la convention de gestion

Code d'affectation

N° interne employeur public

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Date d'adhésion : 01 01 1999

Employeur ayant adhéré à titre irrévocab

Statut du salarié : stagiaire titulaire non titulaire

Adhésion au régime

particulier pour les apprentis
du secteur public

2. le salarié

M^{me} M

Nom de famille (nom de naissance) : CREPEAU

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :

Prénom (s) : REMI

Adresse : 69 IMPASSE DES ROITELETS - LA POUTARDIERE

Code postal : 16560 Commune : ANAIS

NIR (n° de Sécurité sociale) : 19009991070011

Date de naissance : 06 09 1990 Lieu de naissance : VALMIERA

Ressortissant français* Ressortissant UE* Ressortissant EEE* Ressortissant Suisse* Ressortissant hors UE et EEE*

Niveau de qualification* : Ouvriers qualifiés et non qualifiés y compris ouvriers agricoles 07 Statut cadre ou assimilé : oui non

*voir notice

3. régimes de retraite complémentaire du salarié

Cochez la ou les cases concernées

- AGIRC
- ARRCO
- IRCANTEC
- CRPN
- CNBF

(Pour les cadres ou assimilés affiliés à l'AGIRC et à l'ARRCO, les deux institutions doivent être renseignées).

Autres (précisez) :

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de Pôle Emploi. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

4. emploi

- Durée d'emploi salarié : _____ du **1|3|0|1|2|0|2|0** au **2|6|0|1|2|0|2|0**
- Date de fin initiale du CDD : _____ **2|6|0|1|2|0|2|0**
- Dernier emploi tenu : Agent technique Dernier lieu de travail : Dépt. **1|6**
- Ancienneté dans l'entreprise : moins d'1 an entre 1 an et moins de 2 ans au moins 2 ans
- Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle : _____
- Préavis : effectué : _____ du _____ au _____
 non effectué } payé : _____ du _____ au _____
 non payé : _____ du _____ au _____ (motif) : _____
- En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse (maladie ou vieillesse) : _____
- Régime général** _____
- Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ? oui non
- Catégorie d'emploi particulier : intérimaire intermittent travailleur à domicile expatrié
 employé de maison assistante maternelle
 salarié en portage salarial autre : _____ (précisez)
- Horaire de travail : (en heures)
 - salarié au forfait oui non hebdomadaire
 - dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective : _____ ou **151.67** ou _____
 - du salarié : _____ ou **70.78** ou _____
- motif en cas de différence : travail à temps partiel
 autre motif : _____ (précisez)
- Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée
- Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE contrat d'engagement éducatif
 emploi d'avenir autre : _____ (précisez)
- Périodes de suspension du contrat de travail :
 - Congé sabbatique _____ du _____ au _____
 - Congé sans solde et assimilé _____ du _____ au _____
 - Période de disponibilité des trois fonctions publiques _____ du _____ au _____
- Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire
 Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire
 autre : _____ (précisez)

5. motif de la rupture du contrat de travail

- licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire
- licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement
- licenciement pour motif économique
- licenciement pour fin de chantier ou d'opération
- licenciement pour autre motif, (précisez) : _____
- autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)
- fin de contrat à durée déterminée
- fin de mission d'intérim
- fin de contrat d'apprentissage
- rupture anticipée du CDD pour inaptitude constatée par le médecin du travail
- rupture anticipée du CDD pour faute grave
- résiliation judiciaire du contrat
- rupture pour force majeure ou fait du prince
- rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
- fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur
- fin de période d'essai à l'initiative du salarié
- rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur
- rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié
- mise à la retraite par l'employeur
- départ à la retraite à l'initiative du salarié
- démission (motif) : _____
- rupture conventionnelle
- rupture conventionnelle collective
- rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
- rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
- licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
- autre motif : (précisez) : _____

6.1 salaires des 12 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 12 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/11/2017, indiquez les salaires du 01/11/2016 au 31/10/2017).

Dernier jour travaillé payé :

26012020

6.2 primes et indemnités de périodicité différente des salaires, non mentionnées dans le cadre 6.1

ATTENTION : les indemnités de départ ou compensatrices de congés payés doivent figurer dans la rubrique 6.3.

Primes ou indemnités à périodicité liées à l'activité du salarié

Primes ou indemnités exceptionnelles liées à l'activité du salarié

POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

1900999107001 CREPEAU REMI

**6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture
(solde de tout compte)**

salaire (versé après le dernier mois civil mentionné au cadre 6.1)

Période du	au	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Salaire mensuel brut soumis à contributions d'assurance chômage	Montant du précompte Assurance chômage (part salariale)
13/01/2020	26/01/2020	28/01/2020	70.78 heure(s)	789.91	

indemnité compensatrice de préavis

Montant : EUR

indemnité compensatrice de congés payés

Montant : EUR

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non

Si oui, précisez laquelle : et précisez le nombre de jours ouvrables 14

total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture• Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : EUR
dont indemnités :

- légale de licenciement spéciale de licenciement
(Art. L. 1234-9 du C. du T.) spécifique de licenciement
(Art. L. 1235-15 du C. du T.)
- minimale de rupture conventionnelle due aux journalistes
(Art. L. 1237-13 du C. du T.) légale de clientèle
Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement
- de fin de contrat à durée déterminée légale due au personnel
 de fin de mission navigant de l'aviation civile
 de départ à la retraite versée à l'apprenti en application de
l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T. due en raison d'un sinistre
 autres indemnités légales

- Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) : EUR
• Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) : EUR

Une transaction est-elle en cours ? oui* non

'Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à Pôle emploi.'

7. avance du régime de garantie des salaires

En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, une avance de l'AGS :

a-t-elle été perçue ? oui Pour quelles créances : non Motif :est-elle à percevoir ? oui Pour quelles créances : non Motif :**8. authentication par l'employeur**

Je soussigné(e), (nom) : LIOT (prénom) : Gérard

agissant en qualité de :

- chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur
 gérant chef du personnel administrateur judiciaire autre Le Maire
(précisez)

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : Fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la Dirccte ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

À AUSSAC-VADALLE le 14/02/2020

Signature

Le Maire,

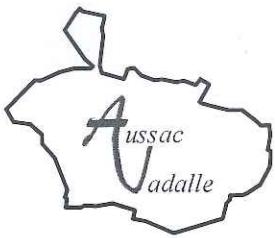
Gérard LIOT

Personne à joindre concernant cette attestation :
ERDOGAN SABRINA

Téléphone : 05 45 20 61 60

Cachet de l'entreprise





A Aussac-Vadalle, le 24 janvier 2020

A.T.T.E.S.T.A.T.I.O.N

Je soussigné, Gérard LIOT, Maire d'AUSSAC-VADALLE atteste que Monsieur CREPEAU Rémi, né le 06 septembre 1990 à VALMIERA (Lettonie) a travaillé à la Mairie d'Aussac-Vadalle comme suit :

- du 13 janvier 2020 au 26 janvier 2020, employé à 35 heures hebdomadaires pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et divers travaux ;

Le Maire,
Gérard LIOT

